

Les manutentionnaires de l'entreprise portuaire de Bejaia face aux mesures de prévention

عمال الشحن والتفريغ في شركة ميناء بجاية تواجه الإجراءات الوقائية

The cargo handlers of Bejaia port company faced with preventive measures

Doct. Fouad Yahiaoui

fouad.yahiaoui@univ-bejaia.dz

Laboratoire LASSU "Société, Santé et Urbanité", Université, A-M, Bejaia.

Pr. Abdelhalim Berretima

abdelhalim.berretima@univ-bejaia.dz

Laboratoire LASSU "Société, Santé et Urbanité" Université, A-M, Bejaia.

Date de soumission: 04-06-2021- Date d'acceptation: 14-12-2021-

Date de publication : 29-05-2022

ملخص

يصاحب تحول الشركات في العالم اليوم زيادة في القيود التي تسبب المخاطر المهنية، وهي: حوادث العمل والأمراض المهنية. الهدف من دراسة تدابير الوقاية في مواجهة المخاطر المهنية، هو فهم واقع هذه المخاطر المهنية وسياسة الوقاية التي تطبقها هذه الشركة للحد من الحوادث وأمراض العمل، بناءً على التزامنا في المجال، اخترنا الطريقة النوعية الأكثر ملائمة لجمع المعلومات الضرورية التي من المحتمل أن تسمح لنا بتعميق دراستنا. هذه إستراتيجية ساعدتنا على العمل وجهاً لوجه مع المستجيبين. لقد وجدنا أن ظروف العمل تولد مخاطر مهنية لمعاملتي شركة ميناء بجاية، دون استبعاد العوامل البشرية والتقنية والتنظيمية كأسباب رئيسية في هذه الفئة المهنية. لتصبح سلامة العمل بعد ذلك واحدة من الأدوات الرئيسية في الوقاية من المخاطر المهنية ووسيلة أساسية للحفاظ على الصحة والسلامة في العمل.

الكلمات الدالة: المخاطر المهنية، تدابير الوقاية؛ الأمراض المهنية؛ حوادث العمل؛ ظروف العمل.

Résumé

L'étude des mesures de prévention chez les manutentionnaires de l'entreprise portuaire de Bejaia a pour objectif de comprendre la réalité de la politique mise en place pour réduire ces risques dans un contexte de mutation des entreprises et d'un accroissement de contraintes provoquant des risques professionnels à savoir : les accidents de travail et les maladies professionnelles. Pour réaliser notre investigation du terrain, nous avons appliqué la méthode qualitative qui est plus adéquate pour recueillir les informations susceptibles de nous permettre d'approfondir notre étude, ce qui nous a amené à utiliser la technique de face-à-

face avec les enquêtés. Nous avons constaté que les conditions de travail engendrent des risques professionnels majeurs chez les manutentionnaires de l'EPB, à côté des facteurs humains, techniques et organisationnels.

Mots-clés: mesures de prévention; risques professionnels; maladies professionnelles; conditions de travail; accidents du travail.

Abstract

The transformation of companies in today's world is accompanied by an increase in constraints causing occupational risks, namely: accidents at work and occupational illnesses. The study of prevention measures among the stevedores of Bejaia port company aims to understand the reality of the prevention policy implemented by this company in order to reduce work accidents and occupational diseases. Based on our commitment in the field, we have opted for the qualitative method which is more suitable for gathering the necessary information that will enable us to carry out our study in greater depth. This is a strategy that helped us to work face-to-face with the respondents. We found that working conditions generate occupational risks among EPB handlers, without excluding human, technical and organizational.

Keywords: Preventive measures; occupational risks; occupational diseases; occupational accidents; working conditions.

Introduction

La mutation des entreprises que connaît le monde d'aujourd'hui est accompagnée d'un accroissement de contraintes provoquant des risques professionnels à savoir : les accidents de travail et les maladies professionnelles. L'étude des mesures de prévention face aux risques professionnels chez les manutentionnaires de l'entreprise portuaire de Bejaia (L'EPB) a pour objectif de comprendre la réalité de ces risques, ainsi que la politique de prévention mise en place pour réduire les accidents de travail et les maladies professionnelles. Il s'agit donc d'identifier les mauvaises conditions qui peuvent engendrer des risques chez les manutentionnaires de l'EPB, sans exclure les facteurs humains, techniques et organisationnels. L'objet de notre travail est de comprendre les causes directes et indirectes de ces risques ainsi que les mesures de prévention mises en place pour se prémunir de ceux-ci ?

En effet, il souligne que la question des conditions de travail interpelle les responsables des différentes entreprises algériennes exposées aux multiples dangers, aux mauvaises conditions de travail génératrices d'atteintes à la santé des salariés. La sécurité au travail devient ainsi un des principaux leviers dans la prévention des risques professionnels et un moyen essentiel pour préserver la santé et la sécurité du travailleur. Faisant partie de ces risques, *«Le stress est déterminé par l'organisation du travail, la conception du*



travail et les relations de travail, et se manifeste quand les exigences du travail ne correspondent pas ou dépassent les capacités, ressources ou besoins du travailleur, ou quand les connaissances ou les capacités d'un travailleur ou d'un groupe pour gérer une situation ne correspondent pas aux attentes de la culture organisationnelle d'une entreprise.» (Grebot, 2019, p9) Avoir un bon environnement de travail, concoure non seulement à l'amélioration des conditions de celui-réalisation des tâches mais contribue également à valoriser la qualité de vie, la situation économique et la santé des salariés. Quelle que soit la nature de leurs activités et métiers, les salariés de l'EPB sont, plus ou moins, exposés à des risques professionnels dont la première responsabilité incombe à l'organisme employeur en sa qualité de premier concerné par la préservation de leur sécurité au travail et de leur bien-être de ses employés.

1. L'apport des études sur le thème

L'apport des études antérieures à notre thème, nous permettent de mieux comprendre l'impact de la charge de travail sur la santé des salariés, la politique de prévention, les conditions de travail, les risques professionnels, ainsi que la sensibilisation et la formation en matière de santé et de sécurité. La capitalisation des résultats de ces études nous permettent également d'approfondir l'étude de cet impact dans un contexte de travail marqué par la présence de la multidisciplinarité fonctionnelle, la médecine de travail, l'ergonomie, la Caisse Nationale d'Assurance Sociale, l'inspection de travail, et le syndicat pour bien prendre en charge les maladies professionnelles et les accidents comme moyens de promotion de la santé et le bien-être des salariés.

1.1 Les études sur les facteurs de la charge de travail

Comme exemple de cette première catégorie des études, nous citons le travail réalisé par Fournier, Montreuil, Brun, Bilodeau et Villa sur les facteurs de la charge de travail dans le secteur des services des assurances, au Canada (Fournier et al, 2010). Ces auteurs proposent une analyse approfondie des effets de de cette charge sur les aux conditions de travail, de santé et de sécurité. Déroulée sur une période de 9 mois auprès d'un échantillon de 54 ouvriers d'une population estimée à 1300 personnes, à l'aide de l'utilisation des techniques de l'analyse organisationnelle, l'observation directe, l'entrevue individuelle et l'entrevue de groupe, elle nous a permis d'approfondir notre analyse des risques professionnels et la politique de prévention mise en place. C'est ainsi que, nous nous sommes intéressés aux modalités de travail et nous avons leur influence sur la santé des salariés, sans pour autant



négliger le rôle de la sensibilisation et formation en Hygiène, Sécurité et Environnement. Nous avons constaté que la sensibilisation en milieu professionnel joue un rôle déterminant ainsi dans la diminution des accidents et les maladies professionnelles et de la réduction des conflits autour de la problématique de la santé au travail.

1.2 Les études sur les conditions de travail, la santé et la sécurité des salariés

La question des conditions de travail, de santé et de sécurité des salariés a fait l'objet de plusieurs études sociologiques. Nous citons comme exemple la recherche réalisée par Gervais, Massicote et Champoux à Montréal pour étudier les différents milieux d'activités, ainsi que les modalités d'intervention en matière de santé et de sécurité. Elle a trois objectifs principaux: en premier lieu, il s'agit de dégager une vue d'ensemble sur les situations de travail et d'emplois des ouvriers. En deuxième lieu, celui de fournir des informations statistiques susceptibles d'être utilisées par les planificateurs de la recherche en santé et en sécurité au travail. Enfin, le troisième consiste à alimenter la réflexion sur les enjeux liés aux éléments cités ci-dessus. Cette recherche a adopté la méthode quantitative et l'utilisation d'un questionnaire sur un échantillon de 11000 travailleurs âgés de 18 ans et plus. Les résultats obtenus relèvent que 62% des travailleurs sont exposés de façon « soutenue » à des contraintes organisationnelles et/ou physiques, dont 20% sont confrontés à deux types de contraintes. Les plus fréquentes sont « le travail répétitif » à hauteur de 20%, « la manutention de charges » lourdes avec un pourcentage estimé à 11% et les efforts relatifs aux « outils estimés » à 07%. (Gervais, 2006, pp.1-133.)

De la lecture de ces deux études et des autres travaux sur la même thématique, nous avons pu évaluer l'importance des principaux facteurs causant les risques professionnels, et pouvoir ainsi construire notre cadrage théorique et notre approche de notre étude de cette thématique au niveau du port de Bejaia.

2. Méthodologie de la recherche

2.1 Exposé de la méthodologie

Contrairement à certains travaux, nous avons opté dans notre enquête pour la méthode qualitative, reposant sur une technique d'entretiens semi-directifs, qui est plus adéquate pour recueillir les informations susceptibles de nous permettre d'approfondir notre étude. La phase exploratoire a confirmé notre choix de cette méthode et de la technique d'entretien qui



s'est avérée la mieux adaptée aux caractéristiques et dispositions des travailleurs enquêtés. C'est une stratégie qui nous a aidés à travailler en face-à-face avec les enquêtés, de cerner la question de départ et de cadrer notre problématique et de rassembler le maximum d'informations sur notre sujet, d'éclairer et de préciser notre champ d'étude mais aussi et surtout de déterminer la technique la plus adéquate pour bien délimiter notre échantillon. Dans ce cadre, nous nous sommes alors entretenus avec les responsables des ressources humaines de L'EPB, la responsable du service de gestion des carrières sur le fonctionnement de l'organisme d'accueil et ses différents services, avec les responsables de la manutention sur le fonctionnement de l'organisme de la (DMA) Direction Manutentionnaire et Aconage ainsi qu'avec le médecin du travail.

En plus du guide d'entretien, nous avons utilisé l'observation non participante, définie comme « ... *instrument de collecte des données, est utilisée pour cerner des situations sociales dont la dynamique, les processus et les composantes sont à découvrir* ». (Gauthier, 2009, p 317.) pour recueillir des informations sur à notre échantillon d'étude, sur la réalité des risques professionnels et sur l'application de la politique de prévention.

Pour le traitement des données nous avons utilisé l'analyse thématique, qui est « *cohérente avec la mise en œuvre de modèles explicatifs de pratiques ou de représentations*. » (Blanchet et Gotman, 2007, p. 96.) ce qui nous a permis de distinguer la singularité du discours de ceux qui, d'un entretien à l'autre se référant au même thème. Cette cohérence singulière de l'entretien nous a aidés à créer une cohérence thématique inter-entretiens. La classification thématique des discours consiste à classer l'ensemble des éléments signifiants dans une sorte de tableau à thèmes.

A cet égard et sans entrer dans l'exposé des résultats, nous avons constaté que la grande majorité de nos enquêtés considèrent que les facteurs relatifs aux accidents de travail au sein de l'entreprise portuaire de Bejaia sont liés aux facteurs humains, tels que la négligence, le manque de qualification et la non-dotation des équipements de protection individuelle au moment de l'exécution de la tâche. Il s'agit, en fait, de la mauvaise organisation du travail, de la non-application des instructions de la politique de prévention, du manque de formation et de communication qui s'ajoutent au désengagement du syndicat de l'entreprise de la défense des droits des manutentionnaires en matière de la santé et la sécurité au travail.



2.2 Identification de la population enquêtée

Tableau n° 1.

N° D'enquête	Genre	Âge	Situation familiale	Niveau d'instruction	Profession exercée	Ancienneté au poste
Manut. 01	Masculin	49 ans	Marié	Secondaire	Chef de Quai	23 ans
Manut.02	M	35 ans	Marié	Secondaire	Contremaître (chef de bateau)	15 ans
Manut.03	M	37 ans	Marié	Moyen	Chef d'équipe Dockers	16 ans
Manut.04	M	30 ans	Célibataire	Moyen	Docker	10 ans
Manut.05	M	36 ans	Marié	Secondaire	Docker	12 ans
Manut.06	M	31 ans	Marié	Primaire	Docker	10 ans
Manut.07	M	40 ans	Marié	Secondaire	Docker	20 ans
Manut.08	M	38 ans	Célibataire	Moyen	Docker	13 ans
Manut.09	M	32 ans	Célibataire	Secondaire	Docker	10 ans
Manut.10	M	35 ans	Célibataire	Primaire	Docker	14 ans
Manut.11	M	33 ans	Marié	Sans niveau	Docker	11 ans
Manut.12	M	47 ans	Marié	Secondaire	Docker	19 ans
Manut.13	M	37 ans	Marié	Secondaire	Docker	12 ans
Manut.14	M	52 ans	Marié	Secondaire	Docker	27 ans
Manut.15	M	37 ans	Célibataire	Primaire	Docker	14 ans
Manut.16	M	32 ans	Marié	Primaire	Docker	11 ans
Manut.17	M	28 ans	Marié	Primaire	Docker	10 ans
Manut.18	M	32 ans	Marié	Moyen	Docker	13 ans
Manut.19	M	33 ans	Célibataire	Primaire	Docker	12 ans
Manut.20	M	39 ans	Célibataire	Primaire	Docker	14 ans
Manut.21	M	30 ans	Marié	Moyen	Docker	11 ans
Manut.22	M	35 ans	Marié	Secondaire	Docker	10 ans
Manut.23	M	28 ans	Marié	Moyen	Docker	10 ans
Manut.24	M	44 ans	Marié	Sans niveau	Docker	22 ans
Manut.25	M	35 ans	Célibataire	Primaire	Docker	16 ans
Manut.26	M	39 ans	Marié	Moyen	Docker	18 ans
Manut.27	M	31 ans	Marié	Moyen	Docker	11 ans
Manut.28	M	36 ans	Marié	Moyen	Docker	13 ans
Manut.29	M	35 ans	Marié	Secondaire	Docker	13 ans
Manut.30	M	38 ans	Célibataire	Primaire	Docker	15 ans



3. Discussion

3.1. Les facteurs à l'origine des accidents et des maladies professionnelles

D'après nos observations, nous avons constaté que les facteurs qui provoquent les accidents et les maladies professionnelles sont : la mauvaise organisation du travail, la négligence humaine et technique au sein de l'entreprise portuaire de Bejaia. Ce constat nous amené à analyser l'ensemble des informations recueillies pour interpréter les résultats relatifs à la réalité des principaux facteurs provoquant ces risques chez les Dockers. Au terme de cette analyse, nous confirmons l'analyse de Matéo et Cohen au sujet de la politique préventive en matière de santé et de sécurité: *«une véritable politique en matière de santé, de sécurité et d'amélioration des conditions de travail est fondée sur la volonté de l'employeur de s'engager dans une approche collective de la prévention en tenant compte des réalités de l'entreprise.»* (Mattio et Cohen, 2019, p 20.)

S'agissant de l'engagement des salariés de l'EPB pour réaliser les objectifs de cette politique, nous relevons que ces salariés tentent dans les limites de leurs moyens et leurs connaissances de se protéger contre les risques pour préserver leur santé, garantir leur bien-être et satisfaire leurs besoins socio-économiques. Or, leur métier est soumis à certaines conditions qui structurent leurs activités afin qu'elles puissent fonctionner dans l'ordre. Mais, ils se heurtent aux conjonctures génératrices d'insécurité et de stress au sein de leur entreprise.

Parmi les facteurs générateurs de ces conjonctures, nous avons relevé la négligence, le non-respect des normes de travail, la fatigue et la nervosité qui se produisent à une fréquence élevée et poussent les salariés à la consommation d'alcool ou de drogues. Ce que confirme l'un d'eux en déclarant: *«Je ne peux pas commencer mon travail sans prendre de la drogue pour accepter d'œuvrer dans des circonstances médiocres. Si je ne fume pas de la drogue pendant le travail, je ne pourrai jamais supporter d'accomplir une tâche dans cette entreprise. La majorité des salariés fument de la drogue, Juste ils n'osent pas le dire.»* [MAN 26, 39 Ans, Docker]. Cette situation peut provoquer un double risque : risque de diminution des capacités physiques et mentales de la réaction des salariés face à l'environnement et aux conditions de travail et risque de détérioration de la santé physique et mentale de ces derniers.

Constat que Sain Saulieu situe dans une perspective générale en précisant que: *«Identifier le travail salarié n'est pas simple. Il dépend de dimensions matérielles et morales, économiques et politiques.»* (Sainsaulieu, 2017, p14.). C'est une perspective



que la majorité des enquêtés énoncent dans des termes concrets en précisant que les accidents de travail sont dus aux facteurs humains, techniques et organisationnels.

Un de nos interviewés estime que:

« les facteurs inhérents aux accidents de travail au sein de l'entreprise portuaire de Bejaia sont principalement liés aux facteurs humains tels que la négligence, le manque de qualification et la non-dotation des équipements de protection individuelle au moment de l'exécution de la tâche. Il existe, aussi, d'autres facteurs techniques tels que la vétusté du matériel utilisé et d'autres facteurs d'ordre organisationnel, tels que la qualité de la formation dispensée, les tensions existant sur le lieu de travail et le choix des équipements de protection individuelle adoptés. » [MAN 01,]

Face à cette situation, les dockers enquêtés ne perdent pas l'espoir que leur situation évolue. Ils souhaitent travailler dans de bonnes situations et bénéficier d'une formation de qualité en matière d'hygiène, de sécurité en adéquation avec l'environnement socioprofessionnel de L'EPB. La déclaration suivante illustre parfaitement ce souhait collectif : *« Je préfère travailler dans de bonnes conditions de manière à ce que la formation et l'information soient assurées car ce sont des éléments très précieux pour la prévention contre les risques et les maladies professionnelles »* [MAN 25, 35 Ans, Docker.]

3.2. Le rôle de la formation et de la sensibilisation en matière de la prévention des risques professionnels

Revendiquée par la majorité des dockers, la vulgarisation de la sensibilisation au sein de l'entreprise portuaire de Bejaia présente des lacunes que nous avons relevées au cours de notre enquête. Nous avons remarqué que, l'affichage de plaques de sensibilisation n'est pas fait sur le lieu de travail et de manière claire et lisible pour informer directement les dockers sur l'importance du respect des consignes de sécurité spécifique au poste de travail. La conséquence de cette défaillance est un des facteurs de non utilisation par certains dockers des équipements de protection individuelle, le non-respect des instructions de la conduite à suivre en cas d'accident, et le non application des consignes à suivre pour faire face à un incendie.

Les déclarations des dockers enquêtés confirment ce constat. Ils considèrent que les accidents survenus dans leur entreprise sont souvent le résultat de la négligence des instructions concernant la protection collective telle que les signaux lumineux ou sonores. Un de nos enquêtés affirme que:



« Nous n'avions ni les vestiaires, ni douches, ni lavabos, ni toilettes, ni salle à manger, car la propreté est un impératif. Les vêtements et équipements souillés peuvent être la cause d'infection et pour cela il faut nettoyer les gants et les bottes après chaque intervention. Les produits glissants (huiles, graisses...) doivent être éliminés avec soin. Ce qui est inquiétant c'est que tous ces salariés n'ont pas les équipements de protection individuelle pour les nettoyer et chaque jour ils changeaient de tenue de travail. » [MAN 01, 49 Ans, Contremaître.]

Pour approfondir l'étude de ces questions, nous avons accordé un intérêt particulier à l'analyse des conditions de travail des dockers de l'entreprise. Dans ce cadre, nous avons constaté que l'amélioration de ces conditions est non seulement nécessaire mais urgente pour mettre l'ensemble de cette catégorie de personnels dans de bonne situation de travail et éviter le développement de l'inégalité de bien être entre les différentes catégories professionnelles. A cet effet, il est indispensable de prendre en charge les risques nuisibles à une meilleure interaction entre les travailleurs et les syndicats, par l'amélioration de la communication et de l'information sur la sécurité, à la formation et la modification des conditions de travail.

Le rôle des représentants syndicaux est déterminant dans les négociations avec l'employeur et éviter ainsi l'absence de la représentation syndicale des travailleurs dans le fonctionnement de leur entreprise et dans réalisation des interventions préventives et curatives et adaptatives précoces en matière de sécurité et de santé des personnels. Quant aux responsables administratives, ils sont appelés à étudier les perspectives de l'application de la politique de prévention et exaucer les vœux des salariés de voir leurs responsables hiérarchiques soient compréhensifs avec eux et plus engagés dans l'accomplissement de leur fonction en capitalisant leur savoir-faire et un savoir-être, notamment dans le domaine d'Hygiène, de Sécurité et d'amélioration de l'environnement de travail dans l'entreprise.

La politique de prévention à mettre en place pour prendre charge le déficit d'information que nous avons constaté, pour que l'information devienne une des préoccupations des responsables et un des objectifs recherchés dans le but d'éliminer les risques de multiplication des accidents lors de l'exécution des tâches et préserver ainsi la santé des salariés selon les normes ISO. Ceci devrait favoriser et privilégier la formation des salariés, quel que soit le poste occupé. À cet effet, un des manutentionnaires interviewés nous a affirmé que: *«On n'a pas bénéficié de la formation en matière d'hygiène, de*



sécurité et d'environnement et c'est surtout le cas pour les nouveaux recrutés. En fait, l'entreprise portuaire de Bejaia a dispensé ce type de formations au profit des manutentionnaires qui ont de l'ancienneté dans l'entreprise au détriment des manutentionnaires nouvellement recrutés. » [MAN 15, 37 Ans, Docker.] A ce sujet, Zola explique que:

«Selon les risques identifiés, les solutions sont à trouver dans des adaptations de postes, des aménagements de l'espace, dans une réflexion sur les apports et modifications techniques (outillage, équipement...), mais aussi du côté de l'organisation du travail et du développement des compétences (formation). » (Zola, 2017, p 135.)

Le renforcement de l'application des mesures de sécurité au travail, rend la formation relative à l'hygiène, à la sécurité et à l'environnement une obligation pour les responsables pour mettre le fonctionnement de l'entreprise aux normes de certification conformément aux engagements de l'EPB. Les déclarations des dockers enquêtés confirment cette obligation comme en témoigne l'extrait suivant :

« La majorité des ouvriers manutentionnaires ne sont pas davantage sécurisés après leur formation. Ce qui confirme la qualité de la formation au sein de l'entreprise portuaire de Bejaia qui nécessite de revoir la durée et la qualité de la formation. Les techniques de manutention, de formation relative aux gestes et aux postures, de la manipulation de la marchandise, de la manutention portuaire et de la formation en HSE sont des formations programmées chaque année pour la population ciblée. » [MAN 15, 37 Ans, Docker.].

Intervenant dans le même sens, un autre manutentionnaire explique que :

«La formation qui porte sur la santé et la sécurité au travail, dont la durée est de seulement de cinq(05) heures, n'est pas du tout suffisante car elle ne permet pas d'appréhender les normes et les mesures de prévention relatives aux risques et aux maladies professionnelles. En fait, la formation qui nous a été dispensée se limite uniquement aux bases de la sécurité, comment manipuler les marchandises, et comment soulever ces dernières. En outre, au lieu que cette formation soit confiée à un superviseur en HSE ou à un spécialiste dans ce domaine, elle est assurée par un contremaître qui ne détient aucun diplôme universitaire en la matière.»[MAN 28, 36 Ans, Docker.].



Ce constat plutôt sombre que nous venons de dresser, ne doit pas, pour autant, minimiser les acquis de l'application de la politique de prévention au cours des dernières années. La direction de l'entreprise a pris des mesures pour la réduction des risques à travers la dotation des dockers par des équipements de protection individuelle, la réalisation des sessions de formation afin de préserver la santé des salariés et d'assurer leur sécurité. Dans cet ordre d'idées, il y a lieu de signaler que la direction de l'entreprise a réussi à prendre en charge des aspects de la santé de ses salariés. Mais elle doit multiplier les contrôles médicaux annuels afin de d'appliquer un suivi rigoureux conformément requises.

Dans ce contexte, elle est appelée à concevoir et mettre en place, non seulement, une politique relative à la prévention des risques professionnels mais aussi à l'ensemble des aspects ayant trait à la santé et à la sécurité au travail. C'est une politique de pilotage des changements organisationnels visant l'inclusion professionnelle des personnels, une exigence analysée dans la littérature spécialisée que l'extrait suivant résume en énonçant que *« Agir en termes de prévention des RPS, c'est donc avant tout repérer les facteurs de déséquilibres présents dans l'organisation du travail et identifier les leviers d'action possibles. »* (Montreuil, 2020, p 12.).

Exposée dans le contenu de cet extrait, cette politique décrit l'évolution du rôle de l'entreprise dans trois principaux pôles : la limitation des accidents du travail et des maladies professionnelles, l'optimisation de la productivité des salariés et la détermination, pour chaque poste étudié, des risques et gravité, les causes, les implications et les méthodes préventives. Les déclarations des dockers enquêtés développent le même constat tel qu'il est énoncé dans l'extrait suivant : *« La prévention se joue, en matière de risques professionnels, bien évidemment au sein de l'entreprise et passe par des normes d'autant plus exigeantes que les progrès de la connaissance, la reconnaissance de concepts comme la pénibilité et le burn out. »* (Libault, 2017, p 9.)

La sécurité au travail repose donc sur un système sociotechnique, un ensemble géré par des mesures de prévention des risques collectifs et individuels plus ou moins développés, destinés à protéger les travailleurs contre les accidents du travail et les maladies professionnelles. Aussi, il apparait clairement que la prévention des risques au sein de l'EPB doit couvrir plusieurs facteurs interdépendants: les facteurs économiques, psycho-sociaux, juridiques. C'est une politique de prévention impliquant la direction, les intervenants en Hygiène Sécurité et Environnement



(préventeurs, superviseurs et médecins du travail), les salariés et leurs représentants. Elle relève aussi de la responsabilité d'acteurs extérieurs comme la Caisse Nationale d'Assurance, et l'inspection du travail.

3.3. Conditions de travail et risques professionnels

De l'analyse de contenu des entretiens réalisés, nous avons relevé que les dockers de l'entreprise ont pris conscience que les conditions et les difficultés de travail rencontrées lors de l'accomplissement de leurs tâches, constituent une source liée aux risques professionnels. À cet effet, un manutentionnaire affirme qu'il y a :

« Une absence totale d'un climat favorable au sein de l'EPB pour l'exécution des tâches pénibles et un manque de tout système relatif à la santé, à la sécurité et à l'environnement de travail. Les conditions de l'environnement de travail manquent de propreté, à cause de la poussière de soja et du ciment. Le matériel à manipuler, ainsi que les conditions climatiques défavorables auxquelles les travailleurs sont exposés, peuvent engendrer des conséquences sur leur état de santé tel que la fatigue, (douleurs de dos ou de bras.) L'entreprise doit se préoccuper du mal-être des travailleurs, donné du sens et des valeurs dans un système qui détruit le sens et les valeurs par le manque de management. » [MAN12, 47 ans, Docker.]

D'après Berretima : *« La gravité du risque n'est pas sans effet sur la désorganisation des carrières de ces travailleurs dont la détérioration de la santé est souvent provoquée par la nature et la pénibilité de leurs activités. »* (Berretima, 2021, p 140.)

À ce propos, il faut admettre que les dispositions mises en place par l'entreprise en faveur des salariés ne sont pas en adéquation avec le type des tâches exécutées. Manifestement, il y a un décalage entre les positions normatives recherchées et l'exécution des tâches dans le terrain. Il y a donc un décalage de diagnostic des responsables et le vécu concret des salariés. L'extrait suivant énonce clairement de ce décalage :

« Nous sommes soumis à la pression, aux charges physiques et morales, de la mauvaise qualité des moyens dont nous disposons, au travail de nuit, aux marchandises mal chargées qui nécessitent une manipulation manuelle et nous accusons un manque flagrant de matériel et surtout d'effectifs. » [MAN 12, 47 Ans, Docker.]

Allant dans le même sens, Grebot rappelle qu' : *« une charge importante de travail est synonyme, pour l'entreprise, de productivité et, pour l'individu, de temps et d'énergie. Trouver un compromis entre les deux perspectives pour entretenir une*



relation équilibrée au travail. Dans leur course pour augmenter la productivité, les entreprises poussent les individus au-delà de ce qu'ils peuvent supporter. » (Grebott, 2019, p 115.)

C'est aussi l'avis de la majorité des manutentionnaires enquêtés qui déclarent que les mauvaises conditions de travail ont des conséquences sur leur état de santé psychologique et organique. Un des enquêtés nous explique cette situation en déclarant : *« Je cherche le bien-être au travail, car notre rythme de production est très accéléré même pour ce qui est du travail de nuit. Cela nous empêche de faire des pauses, ce qui a un impact direct sur notre état de santé physique et mentale. »* [MAN 08, 38 Ans, Docker.]

Ainsi, nous pouvons déduire que la nature des conjonctures incontrôlées peut engendrer des répercussions sur la santé du personnel de la manutention, telles que la fatigue, les douleurs de dos ou de bras, des lombalgies, le stress, l'épuisement, les maux de tête, les troubles d'insomnie, l'anxiété et un mal-être profond. L'activité de la manutention portuaire devient ainsi une activité à risque. Les difficultés rencontrées, les types d'accidents, le degré de pénibilité des tâches exercées et les maladies causées sont les principaux sujets qui reviennent constamment dans les déclarations des salariés, comme en témoigne l'extrait suivant : *« tout type de tâche accomplie par les manutentionnaires a un risque et des conséquences sur notre état de santé »* [MAN 05, 36 Ans, Docker.]

Si l'entreprise portuaire de Bejaia dispose de moyens matériels et financiers considérables, plus particulièrement au niveau des endroits les plus sensibles, il n'en demeure pas moins que la négligence dans l'exécution des tâches nuit à la santé des Dockers à cause d'un environnement socioprofessionnel défavorable. Le manque flagrant de propreté, la présence des poussières et des mauvaises odeurs ainsi que l'indisponibilité des équipements de protection individuelle lors de l'exécution des tâches, provoquent des accidents de travail et des maladies professionnelles. C'est le constat dressé par un manutentionnaire interviewé qui nous a confirmé que :

« Les conditions de sécurité et d'hygiène dans le cadre de l'environnement de travail ne sont pas disponibles. En fait, les conditions relatives à l'environnement de travail sont caractérisées par le manque de propreté dû à la poussière de soja qui peut provoquer des cancers, [...]. Le matériel manipulé ainsi que les conditions météorologiques défavorables auxquels les travailleurs sont exposés peuvent avoir des conséquences néfastes sur leur état



de santé, telles que la fièvre, le rhumatisme, la sciatique. D'ailleurs, la majorité des salariés souffrent de ces maladies à cause des mauvaises conditions de travail. La pression supportée au travail qui est la source de la fatigue, des troubles de dos et des troubles de bras, est surtout due au manque d'effectifs. C'est pourquoi, beaucoup de choses restent à améliorer en ce qui concerne les conditions de travail, de sécurité et de pénibilité. » [MAN 12, 47 Ans, Docker.]

Garrec rappelle que de tels risques surviennent : « à cause du non-sens et du stress qu'il engendre, de son intensification en termes de cadences et de rythmes, de l'engagement affectif, de la mobilisation psychologique auxquels il est contraint, se transforme dès lors en fatigue, usure, stress chronique, troubles musculo-squelettiques, burn-out, maladies cardio-vasculaires, et dans certains cas extrêmes, suicides. » (Garrec, 2021, p 12.)

Dans les déclarations des manutentionnaires, nous retrouvons d'autres maladies fréquentes telle que les troubles d'insomnies ou celles d'ordre psychologique, telle que le stress et l'anxiété. Un autre interviewé ajoute : « Le travail de nuit influe sur mon état de santé. La température et l'humidité ont des répercussions sur notre état de santé et provoquent des maladies de nature psychologique comme le stress, l'anxiété et l'angoisse et d'autres maladies d'ordre organique comme la sciatique. » [MAN 18, 32 Ans, Docker].

Allant dans le même sens, un autre employé confirme que : « Le travail de nuit influe sur mon état physique. On est exposé à de basses températures, au manque de transport, à l'humidité qui ont des répercussions néfastes sur notre état de santé. » [MAN 10, 35 Ans, Docker]. Un autre manutentionnaire ajoute les conditions météorologiques, comme la pluie, la chaleur et le froid, comme facteurs de maladies professionnelles. Il déclare que : « Les conditions météorologiques défavorables auxquelles on est exposé engendrent des conséquences sur notre état de santé comme la fièvre, le rhumatisme et la sciatique. » [MAN 10, 35 Ans, Docker].

Clot et Gollac explicitent, tous ces constats en soulignant que : « Le travailleur établit un compromis entre les exigences de la tâche et la préservation de sa santé à l'aide de ses propres ressources et de celles de son environnement technique, organisationnel, social. » (Clot et Gollac, 2017, p 15.)

A la lumière de toutes ces analyses, il apparaît clairement que la nature réelle des conditions de travail provoque des maladies graves et de risques dangereux et mortels touchant en premier lieu la santé du personnel. Les solutions appliquées par la direction de l'entreprise pour la protection des



salariés se sont avérées en inadéquation presque totale avec le type des tâches exécutées. La nature de ces tâches exige des conditions à la mesure des activités exercées et que le non-respect de cette exigence génère des risques professionnels certains. C'est un risque qui prend plus de gravité dans l'accroissement du volume des activités enregistrées de jour comme de nuit au niveau du port de Bejaia. C'est ainsi que nous déduisons que le métier de la manutention est un métier non seulement pénible et fatigant mais surtout difficile à maîtriser et comportant des risques réels.

3.4. Les causes des maladies professionnelles

Les maladies professionnelles sont donc fréquentes chez les manutentionnaires. Elles se manifestent sous forme des Troubles musculo-squelettiques (TMS), constat confirmé dans la déclaration d'un docker interviewé qui considère que : *« Les troubles musculo-squelettiques sont dues aux mauvaises postures, ce qui est provoqué à la fois par la charge supportée au travail, la pression vécue, les vibrations ressenties. Tout cela nous empêche de faire attention aux postures adoptées lors de l'accomplissement des tâches au travail [...] »* [MAN 21, 30 Ans, Docker]. Intervenant dans le même sens, Montreuil, précise que : *« Le lancement de la démarche de prévention des RPS contribuera à intégrer les questions d'amélioration de la qualité de vie au travail et de santé au travail au fonctionnement même de votre établissement. »* (Montreuil, 2020, p 258.)

C'est aussi l'avis d'un autre enquêté qui déclare que : *« La charge supportée au travail, la pression, la fatigue nous empêchent de faire attention lors de l'accomplissement des tâches. Cela a pour conséquence d'accroître les risques psychologiques tels que le stress, l'anxiété, la dépression, les troubles de sommeil et d'autres maladies de nature organique comme les troubles au niveau des bras, du dos et des poignets. »* [MAN 04, 30 Ans, Docker].

Les caractéristiques de la charge de la manutention peuvent présenter un danger, notamment dans les cas suivants : la charge est trop lourde ou difficile à saisir ; la charge est en équilibre instable ou son contenu risque de se déplacer ; la charge est placée de telle façon qu'elle doit être tenue ou manipulée à distance ou avec une flexion ou une torsion du tronc. La charge est susceptible, du fait de son aspect extérieur ou de sa consistance, d'entraîner des lésions pour le travailleur, notamment en cas de heurt. Ceci ne peut être réalisé que par un mouvement de torsion du tronc. Chaque geste peut entraîner un mouvement brusque de la charge ; il est accompli alors que le corps est en position instable.



Ces caractéristiques en milieu de travail peuvent accroître ce péril, notamment dans les cas relatifs à la circulation non réglementée des véhicules et d'engins. A cet effet, un Docker confirme que : *« la circulation des engins et véhicules est un risque majeur pour notre santé car, en fait, il n'existe pas de passages réservés spécialement à la circulation des piétons et d'autres affectés à la circulation des véhicules »* [MAN 30, 38 Ans, Docker.]

L'espace libre, notamment vertical, dans le cas où il est insuffisant pour l'exercice de l'activité concernée, dans le cas où le sol est inégal, devient une source de trébuchement ou bien glissant pour les chaussures du travailleur. Ce risque s'accroît lorsque le placement lieu de travail ne lui permet pas la manutention manuelle de charge sur différents niveaux. Il s'accroît aussi lorsque le sol ou le point d'appui est instable et aussi lorsque la température, l'humidité ou la circulation de l'air est inadéquate, et également lorsque les périodes de repos physiologique ou de récupération sont insuffisantes et les distances sont trop grandes d'élévation, d'abaissement ou de transport.

La cadence de travail ainsi créée, est imposée par un processus que le travailleur ne pourrait pas moduler dans bien de cas tels que l'inadéquation des vêtements, des chaussures ou autres effets personnels ; l'inadaptation des connaissances ou de la formation. Les facteurs de risques comme le bruit, la chaleur et le froid font partie des risques physiques. Le bruit semble être le danger le plus important de cette catégorie, ce que confirme un docker enquêté qui déclare que: *« le bruit, la chaleur, le froid et l'éclairage sont les causes provoquant des accidents que nous subissons en milieu de travail »* [MAN30, 38Ans, Docker.

Mais ce constat de détérioration des conditions de travail occasionnât des risques de pluies maladies peut être amélioré. L'entreprise dispose de moyens matériels et qui lui permettent d'améliorer le milieu de travail notamment au niveau d les endroits les plus sensibles. L'objectif recherché consiste à désigner un système de croyances et de valeurs adoptées par un groupe. C'est le cas de certains responsables qui se donnent pour mission de superviser le travail dans l'entreprise. D'autres optent pour l'objectif de remédier au manque flagrant de moyens matériels pour exercer leur travail, mission qu'ils peuvent réaliser en collaboration avec les représentants syndicaux.



À ce propos, la question qui mérite d'être valorisée au même titre que celle de la responsabilité de l'exercice du pouvoir confiée aux responsables administratifs et techniques. L'entreprise portuaire de Bejaia est donc sensée prendre sérieusement des mesures de prévention des malaises causés par la haute température (coup de chaleur, crampes, fatigue causée par la chaleur...etc.). Ces mesures de prévention sont destinées à l'amélioration de la ventilation dans le milieu de travail, la modification des méthodes de travail, la prise de pauses régulières, l'accomplissement des travaux dans un environnement chaud durant la partie de la journée où il fait plus frais.

Conclusion

Les résultats de notre enquête, relatifs aux risques professionnels chez les manutentionnaires de l'EPB montrent que ces derniers doivent y travailler avec beaucoup de vigilance surtout lorsque l'exécution des tâches se fait sur le terrain comportant de nombreux dangers. En dépit des mesures de prévention et des moyens humains, techniques et organisationnels dont dispose l'EPB, ces risques persistent toujours en raison de leur complexité et de leur interdépendance. Ils, en fait, un phénomène est lié, d'une part, aux conditions de travail, et d'autre part aux facteurs organisationnels, tels que la mauvaise qualité de la formation, le mauvais matériel à bord et les Equipements de Protection Individuel à savoir, le casque, les lunettes, le stoppe bruit, les chausseurs de sécurité. A ces facteurs on peut ajouter les facteurs de nature humaine telle que le non-respect des consignes de sécurité et la négligence de la part des manutentionnaires qui sont en majorité embauchés en contractuel.

Le constat ainsi établi au terme de notre enquête et les travailleurs souffrent gravement des conditions dans lesquelles ils évoluent, notamment les Dockers qui sont plus exposés aux risques professionnels. Le même constat révèle que les manutentionnaires sont victimes d'accidents et de maladies professionnelles, à cause des facteurs liés à détérioration de l'environnement physique tels que le bruit, la chaleur, l'humidité et la poussière. Par ailleurs, il existe d'autres facteurs organisationnels liés au travail tels que la qualité de la formation dispensée et l'intensité du travail accompli des conditions défavorables et susceptibles de porter atteintes à la santé des salariés.

Il est important de souligner que la santé et la sécurité des manutentionnaires de l'EPB ne relèvent pas seulement de la responsabilité de l'entreprise mais elles incombent également aux salariés négligeant les risques professionnels. Pour faire face à multiplication de ces risques empêcher la survenance de



certain accidents de travail et l'apparition de certaines maladies professionnelles, l'EPB a mis en place une politique de prévention qui englobe la formation, la sensibilisation, l'information sur les risques professionnels, les équipements de protection individuelle, le suivi et le contrôle médical annuel. Les résultats de notre enquête montrent des insuffisances de cette politique notamment en ce qui concerne la durée de la formation et la qualité des équipements de protection individuelle.

C'est ainsi que nous avons constaté que le risque professionnel est un phénomène qui n'a pas disparu existe au sein de l'EPB, ce qui peut engendrer des accidents et des maladies professionnelles chez les Dockers qui sont plus exposés aux dangers de ces risques.

Référence

1. Berretima Abdelhalim, 2021. « Les travailleurs immigrés de BTP : Les épreuves d'une disqualification sociale » Gilles Ferréol, (Eds), *EPREUVES ET LIMITES*, Edition, EME, Bruxelles, p 140.
2. Blanchet, Alain Et Gotman, Anne, 2007. *L'enquête et ses méthodes : L'entretien*, Paris, Armand Colin, 2^{ème} Edition, p. 96.
3. Clot Yves Et Gollac Michel, 2017. *Le travail peut-il devenir supportable ?* édition Armand Colin, Paris, page 15.
4. Fournier Pierre-Sébastien et al, Octobre 2010. « Étude exploratoire des facteurs de la charge de travail ayant un impact sur la santé et la sécurité Étude de cas dans le secteur des services », Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail, Montréal (Québec), pp.1-57.
5. Garrec Sophie, 2021. *Les servitudes du bien-être au travail*, Éditions ERES, Toulouse, Page 12.
6. Gauthier Benoît, 2009. *Recherche sociale*, Édition Presses de l'Université de Québec, p. 317.
7. Gervais Michèle et al, 2006. « Étude sur les conditions de travail, de santé et de sécurité des travailleurs du Québec », Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail, Montréal, Québec, pp.1-133.
8. Grebot Élisabeth, 2019. *Les pathologies au travail*, Edition Dunod, Paris, Page 9
9. Libault Dominique, 2017. *Regards sur les risques professionnels*, Edition ENBS, Paris, Page 9.
10. Mattio Lise et Cohen Francis, 2019. *Santé, sécurité et conditions de travail Principes, méthodes et outils*, Edition Afnor, Paris, Page 20.



11. Montreuil Elodie, 2020. *Prévenir les risques psychosociaux et améliorer la qualité de vie au travail*, Edition Dunod, Paris, Page 12.
12. Sainsaulieu Ivan, 2017. *Conflits et résistances au travail*, Edition Sciences Po, Paris, Page 14.
13. Zola Eric, 2017. *La gestion des risques*, Edition Dunod, Paris, page 135.

